



Par le biais de la Période Militaire Initiale du Réserviste (PMIR) comprenant :

- 1 – Une Période Militaire d’Initiation et de Perfectionnement à la Défense Nationale (PMI) d’une durée de 7 jours ;**
- 2 – Une Formation Militaire Initiale du Réserviste (FMIR 1) d’une durée de 12 jours ;**
- 3 – Une deuxième période de formation militaire d’une durée de 12 jours.**

PMIP-DN : du 24 février au 01 mars 2024 (non rémunérée).

FMIR 1: du 22 au 03 mai 2024 (rémunérée).

FMIR 2 : 12 jours en Juillet (rémunérée).

Ces formations, dispensées sur la BA273 de Romorantin, sont ouvertes aux jeunes de nationalité française, âgés de plus de 16 ans et de moins de 30 ans à la date de dépôt du dossier d’inscription, détenteurs d’un certificat de recensement ou du certificat JDC/JAPD et aptes médicalement.

Pour les candidats FMIR, âgés de 17 ans et retenus à l’issue de la PMI, un contrat d’engagement à servir dans la réserve (ESR), de 1 an renouvelable sera souscrit, en fonction de mesures attractives proposées.

Afin d’officialiser votre demande d’inscription en qualité de stagiaire à la PMIR sur la BA273 de Romorantin., vous devez faire acte de candidature sur le site de la Défense :

« <https://www.reservistes.defense.gouv.fr/> »

Parallèlement à cette inscription, veuillez adresser soit par mail soit par courrier :

- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation.

Dépôt des candidatures dès ce jour et jusqu’au 31 décembre 2023

Pour nous joindre :

Adresse postale : Base aérienne 273 – CIIRAA/CA273/Section Administration
Route de Selles-sur-Cher
41200 Romorantin air

Téléphone : 02.54.98.57.50 Postes 8622735160 ou 8622735116

Adresses Mail : jean-pierre.turel@intradef.gouv.fr